



# Encadrement LAS

## TARIFS 2022 - 2023

### Modalités d'inscription au verso

- **FRAIS de DOSSIER** : (régler par télépaiement lors de la pré-inscription)  
- 140 euros (60 euros si inscription uniquement au stage)
  
- **FRAIS de STAGE** : (à régler lors de l'inscription définitive)
  - Stage PASS : 790€ (du 16 au 27 août) voir brochure
  - Stage LAS : 790€ (du 16 au 27 août) voir brochure
  
- **FRAIS de SCOLARITE** : (à régler lors de l'inscription définitive)

### ACCOMPAGNEMENT SUR SITE (Bordeaux ou Pau)

Frais de scolarité payables en		
1 versement de	4 versements de (*)	6 versements de (*)
2 690 Euros	693 Euros	471 Euros

### ACCOMPAGNEMENT A DISTANCE

Frais de scolarité payables en		
1 versement de	4 versements de (*)	6 versements de (*)
2 350 Euros	605 Euros	411 Euros

*Nous sommes une des dernière Prépa indépendante en France, ce qui nous permet de maintenir un niveau de tarifs raisonnable afin que tous ceux qui souhaitent notre aide puissent y accéder. Nos tarifs incluent toujours toutes nos prestations et nous accompagnons nos étudiants jusqu'au bout, quelle que soit la finalité de leur parcours.*



## \*\*\* Modalités d'inscription \*\*\*

- 1°) **CONNECTEZ-VOUS** sur notre site [www.mmpp.fr](http://www.mmpp.fr), remplissez le formulaire de pré-inscription sur la page correspondante à la formation choisie. A l'issue de votre saisie cliquez sur le bouton « paiement » situé en bas de la page pour effectuer le paiement des 120€ de frais de dossier.
- 2°) Vous **RECEVREZ**, sous **8 jours**, un accusé de réception par mail validant définitivement votre place.
- 3°) Un lien pour télécharger le **DOSSIER d'INSCRIPTION** vous sera adressé par mail à partir du **1<sup>er</sup> juillet**.
- 4°) Dès la parution des résultats du Bac pour les bacheliers ou, dès réception, pour les non-bacheliers de l'année, vous devrez remplir le dossier d'inscription via le lien qui vous sera envoyé et nous le retourner **accompagné de la totalité de vos règlements et des différentes pièces demandées**

Les frais de dossier seront remboursés uniquement sur justificatif (envoyé au plus tard le 31 juillet), et dans le cas d'un échec au bac, ou d'un changement complet d'orientation.

*Aucune pré-inscription ou inscription ne sera acceptée par téléphone. Dans le cas où une formation serait complète, votre demande sera placée sur une liste d'attente.*

## \*\*\* Modalités de paiement \*\*\*

*Le paiement des frais de scolarité peut être effectué en 1, 4 ou 6 versements selon l'échéancier ci-dessous*

**En 1 versement** : à la date d'inscription

**En 4 versements** : à la date d'inscription, le 5 octobre 2022 puis les 5 janvier et 5 mars 2023.

**En 6 versements** : à la date d'inscription, puis les 5 octobre, 5 décembre 2022, puis les 5 janvier, 5 février et 5 mars 2023.

*(\*) Le paiement en 4 versements comprend une augmentation de 3 % et le paiement en 6 versements une augmentation de 5 %*